L'ajournement

Cet argument semble relativement simple et suffisant, mais il témoigne d'une totale incompréhension du système actuel de taxe de vente fédérale. En ce moment, les services paient indirectement la taxe puisque les intrants d'entreprises sont taxés. De nombreuses industries de services achètent des biens manufacturés, comme des systèmes informatiques, du matériel de bureau, des voitures, des camions, de l'essence et des boissons alcoolisées, et la taxe de vente fédérale est comprise dans le prix de ces articles.

À l'heure actuelle, le secteur tertiaire paie une taxe de vente fédérale de 11 p. 100 sur la plupart des frais de télécommunications. Immanquablement, les entreprises ne paient pas la taxe, mais la refilent plutôt aux consommateurs. Un certain pourcentage des 700 dollars de taxe de vente fédérale que versent chacun des Canadiens tous les ans est prélevé indirectement grâce au secteur tertiaire. Même si, dans le cas de la TPS, le gouvernement élargira l'assiette d'imposition pour rendre le système plus équitable, il s'attend à enregistrer des recettes nettes totalisant environ 18,5 milliards de dollars, soit environ le même montant qu'aurait rapporté l'actuelle taxe de vente fédérale si elle était demeurée en vigueur.

M. Boudria: Elle ne génère aucun nouveau revenu, n'est-ce pas?

M. Reid: Je relirai cela, monsieur le Président. En vue de rendre le système plus équitable, l'assiette de la taxation sera élargie aux fins de la TPS, mais on prévoit que le gouvernement en retirera 18,5 milliards de dollars. Cela représente sensiblement les rentrées que la taxe de vente fédérale actuelle aurait générée si elle avait été maintenue.

C'est donc dire que la TPS n'est pas une taxe supplémentaire, mais une taxe de remplacement.

En mai et juin, la publicité à la radio portait sur les faits et était très claire. Les annonces avaient été pensées de façon à corriger les conceptions erronées du Bureau d'éthique commerciale de Toronto et, si je puis dire, du député.

Le gouvernement a reçu 360 000 appels à son centre d'information téléphonique gratuit.

Je vois, monsieur le Président, que vous me faites signe de conclure.

La campagne de publicité à la radio a à nouveau attiré l'attention depuis que le député de Glengarry—Prescott—Russell a posé sa question à la Chambre. Le 27 août 1990, nous avons répondu à la Fondation canadienne de la publicité. Je serai heureux de déposer à la Chambre

ou de remettre directement au député copie de la déclaration émise alors et de la lettre d'accompagnement.

L'ENVIRONNEMENT

Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles—du—Golfe): Monsieur le Président, récemment nommée critique adjointe de l'environnement de mon parti, responsable des questions sur l'environnement international et membre du sous—comité de l'endettement international du Comité permanent des affaires étrangères qui a déposé le rapport intitulé «L'avenir du monde et les intérêts du Canada dans le dossier de l'endettement du tiers monde», je suis heureuse de revenir à la charge au sujet d'une question que j'ai posée à la Chambre le 8 juin.

Je voudrais en dire plus long sur une contradiction flagrante que j'ai mentionée au cours de la période des questions du 8 juin. Elle se rapporte à la Société pour l'expansion des exportations. Ce qui est contradictoire, c'est que la société administre un budget d'environ un milliard de dollars, l'argent des contribuables, mais qu'elle est exempte de toute évaluation environnementale.

Dans ma question au ministre ce jour-là, j'ai dit clairement que non seulement le gouvernement faisait une distinction marquée entre l'environnement et les priorités économiques, il attachait beaucoup plus d'importance à ces dernières. Qu'on vienne nous dire ensuite que l'économie et l'environnement sont étroitement liés! Que dire de la terminologie holistique du rapport de la Commission Brundtland sur l'environnement et l'économie!

• (1810)

La Société pour l'expansion des exportations est une entreprise de l'État fédéral qui a pour mission de promouvoir les exportations en donnant toutes sortes de subventions aux grandes banques, comme la Banque de Montréal et la Banque Toronto-Dominion, et à des sociétés, comme Inco et Canadian General Electric. Voici un exemple des projets qu'elle subventionne : en Argentine, la SEE a financé la construction d'un réacteur nucléaire CANDU qui est toujours en panne, chambardant l'économie, menaçant l'environnement et faisant perdre des millions de dollars aux contribuables canadiens.

Au Mexique, la SEE contribuera financièrement à la construction d'un autre réacteur CANDU dont le maître d'oeuvre sera l'Énergie atomique du Canada limitée. La construction de celui-ci n'était pas entamée, et déjà la dette du Mexique s'en est trouvée aggravée; la boucle est bouclée entre la crise de la dette internationale, notre propre déficit et nos problèmes environnementaux. En Colombie, la SEE a contribué au financement du complexe hydroélectrique Guavio, qui est devenu synonyme d'éléphant blanc dans ce pays. Le plus important magazi-